

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE
DE
CAPDENAC



4 6 1 0 0

Tél. 05 65 34 17 23

Fax 05 65 50 14 22

République Française
Département du Lot
COMMUNE DE CAPDENAC

**Extrait du registre des arrêtés
permanents du Maire
Du 27 janvier 2022**

Arrêté Permanent

N° 2022-01-27-1

Relatif au numérotage des maisons

Monsieur le Maire de Capdenac le Haut

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-28,
Vu l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe,

Vu, la délibération du Conseil Municipal, en date du 20 septembre 2021, instituant l'adressage au bourg de la Commune de Capdenac ;

Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune ;

ARRÊTE

Article 1

Il est prescrit la numérotation suivante :

- Sur l'Allée Champollion, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : intersection avec la RD 208
 - 1 numéro pair à droite
 - 2
 - 4 numéros impairs à gauche
 - 3a-3b-3c-3d
- De la RD 208 à la Côte Romaine, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27 : « Chemin des Fontaines », Point zéro : intersection avec la RD 208
 - 2 numéros pairs à droite
 - 158-426
- Impasse de la Commanderie, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27
 - 2 numéros impairs à gauche
 - 1-3

Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20220127-2022-01-27-1-AR
Date de télétransmission : 28/01/2022
Date de réception préfecture : 28/01/2022

- Rue de Genouilhac dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27 : « Impasse Galiot de Genouilhac »
 - 1 numéro impair à droite :
 - 1
 - 1 numéro pair à gauche :
 - 2
- Impasse d'Armagnac, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27
 - 2 numéros impairs à droite
 - 1-3
- Place du Consulat dénommée par arrêté municipal n° 2022-27-01 :
 - 4 numéros pairs à gauche
 - 2-4-6-8
- Place Lucter dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27 :
 - 9 numéros pairs à gauche
 - 2a-2b-2c-4-6-8-10-12-14
- Place Saint Andrieu dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27 :
 - 2 numéros à droite :
 - 1-2
- Place Sully dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27 :
 - 5 numéros pairs à gauche
 - 2-4-6-8-10
- RD 208, dénommée Route de Capdenac par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : intersection avec la RD 840
 - 2 numéros
 - 374-552
- Rue Arnault de Capdenac, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : intersection avec Place Lucter
 - 2 numéros pairs à gauche
 - 2-6
- Rue de la Commanderie, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : intersection avec Place Lucter
 - 6 numéros impairs à gauche
 - 1-3-5-7-9-11
 - 9 numéros pairs à droite
 - 2-6-8-10-12-14-16-18-20
- Rue de la Peyrolierie dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : porte Narbonnaise
 - 9 numéros impairs à gauche
 - 1-3-5-7-9-11-13-15-17
 - 13 numéros pairs à droite
 - 2-4a-4b-4c-4d-6-8-8bis-10-12-14-16-18
- Rue Drapes dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : place du Consulat
 - 4 numéros impairs à gauche
 - 1-3a-3b-3c
 - 1 numéro pair à droite
 - 2
- Rue du Miral, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : Place Lucter
 - 4 numéros impairs à gauche
 - 1-3-5-7
 - 3 numéros pairs à droite
 - 2-4-6
- Rue du Sault, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : Place Lucter
 - 1 numéro impair à gauche

Accusé de réception en préfecture

04621460053-2022-01-27-2022-01-27-Place Lucter

Date de télétransmission : 28/01/2022

Date de réception préfecture : 28/01/2022

- 1
- Rue Saint Géraud, dénommée par arrêté municipal n° 2022-01-27, point zéro : Place du Consulat
 - 2 numéros impairs à gauche
 - 1-3
 - 3 numéros pairs à droite
 - 2-4-6

Fait à Capdenac le 27 janvier 2022

Guy BATHEROSSE

Maire de Capdenac



Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20220127-2022-01-27-1-AR
Date de télétransmission : 28/01/2022
Date de réception préfecture : 28/01/2022

Accusé de réception en préfecture
046-214600553-20220127-2022-01-27-1-AR
Date de télétransmission : 28/01/2022
Date de réception préfecture : 28/01/2022